



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : ministeres et secretariats d'Etat

Question écrite n° 15136

Texte de la question

M Jean-Paul Virapoulle attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur le mecontentement grandissant des agents de la direction generale des impots de la Reunion, face au manque d'effectifs. Le deficit est en effet evalue, selon les sources, entre 90 et 127 agents pour ce seul departement. Compte tenu de l'augmentation constante des taches engendrees par la decentralisation, la defiscalisation et les retards occasionnes par les cyclones successifs de ces dernieres annees, il lui demande quelles mesures il entend appliquer afin de garantir le bon fonctionnement du service public des finances et du budget a la Reunion.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour face a ses missions, la direction generale des impots mene une politique active de modernisation des services et de simplification des taches. La reorganisation des services de la direction des services fiscaux de la Reunion est desormais achevee avec la creation, au cours de cette annee, des deux centres des impots de Saint-Pierre. A cette occasion 23 nouveaux emplois ont ete implantes dans cette direction. Ainsi, c'est au total 43 emplois supplementaires qui ont ete crees dans ce departement depuis 1985, soit une augmentation de 13 p 100 dans un contexte de suppressions d'emplois a la direction generale des impots. Par ailleurs, les services de direction ont ete informatises en janvier 1989 et l'application informatique Majic/2 sera mise en place dans les services du cadastre au mois de novembre prochain. Celle-ci permet une mise a jour en temps reel de la documentation cadastrale et donc une prise en compte plus rapide des constructions nouvelles et des mutations de proprietes. Elle ameliore sensiblement la qualite de l'assiette des impots locaux. Ces mesures s'accompagnent d'un effort tres important de formation professionnelle. Elles permettront de responsabiliser et de motiver les personnels, d'ameliorer leurs conditions de travail et d'accroitre sensiblement la qualite des services rendus aux usagers et aux collectivites locales dans le domaine fiscal et foncier.

Données clés

Auteur : [M. Virapoull• Jean-Paul](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15136

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2984